

■ **Millenium Vidéo Club Sàrl**, à Nyon, CH-550-1018544-4, commerce de cassettes vidéo et matériel audiovisuel (FOSC du 15.05.2003, p. 16). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 30 novembre 2004. La raison sociale devient: **Millenium Vidéo Club Sàrl en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 14 janvier 2005.
Journal no 2409 du 07.03.2005
(02743774 / CH-550.1.018.544-4)